
La Francophonie, partenaire du Forum économique international des Amériques

Montréal, 18 – 21 juin 2007

DOSSIER DE PRESSE

- **Pour la première fois, le Secrétaire général de la Francophonie participe au Forum économique international des Amériques**
- **Le programme de la Francophonie au Forum de Montréal**
- **Qu'est-ce que la Francophonie ?**
- **Une Francophonie solidaire, ouverte à la mondialisation**
 - **S'insérer dans l'économie mondiale**
 - **Favoriser l'émergence d'industries culturelles**
 - **Accéder à l'énergie, préserver l'environnement**
 - **Réduire la pauvreté**
 - **Développer la culture numérique**
 - **Harmoniser le droit des affaires et des activités économiques en Afrique**

Pour la première fois, le Secrétaire général de la Francophonie participe au Forum économique international des Amériques

Montréal, 18 au 21 juin 2007

À la fois européenne, américaine, africaine, asiatique et océanique, la Francophonie dont les 68 États et gouvernements (55 membres et 13 observateurs) représentent 19 % du commerce mondial de marchandises, est déterminée à tirer parti de la diversité de son espace pour poursuivre son objectif : développer les relations économiques entre ses membres, renforcer leur position au sein du système multilatéral international et contribuer à un meilleur équilibre mondial.

Tel sera le message de l'OIF au Forum économique international des Amériques/Conférence de Montréal auquel elle participe pour la troisième année consécutive, comme partenaire du Forum, du 18 au 21 juin prochain. Cette participation se distingue au plus haut niveau, en la personne de son Secrétaire général M. Abdou Diouf qui intervient le 18 juin comme conférencier principal à l'ouverture du Forum sur le thème « Mondialisation et solidarité économique : à la recherche d'un meilleur équilibre ».

À l'heure de la mondialisation, des délocalisations et de l'essor fulgurant des techniques de communication, la distribution géographique de la Francophonie n'est plus un obstacle à l'intensification des échanges économiques entre les 68 États et gouvernements de la Francophonie.

- **Avec 18,9 % des exportations et 19 % des importations mondiales, les pays de l'Organisation internationale de la Francophonie représentent 19 % du commerce mondial de marchandises, en progression de près de 4 points par rapport à 2002.**
- **Entre 2002 et 2004, les échanges commerciaux entre les pays francophones ont enregistré une augmentation de 360 milliards de dollars, passant de 329,03 milliards \$US à près de 688,40 milliards \$US.**
- **« L'Espace économique francophone » est l'un des acteurs majeurs du marché des investissements directs étrangers. En 2004, il a attiré 170,56 milliards \$US soit 26 % du total des investissements mondiaux, estimés à 648 milliards \$US.**

L'Organisation internationale de la Francophonie, partenaire du Forum de Montréal, organise durant la journée du 19 juin - volet « Énergie, santé et développement » - trois tables rondes sur le thème du « Financement du développement », axées respectivement sur :

- **Le défi du développement durable**
- **Les partenariats public-privé et les infrastructures**
- **L'entrepreneuriat en Afrique**

Le 19 juin également, le ministère des Relations internationales du Québec organise une table ronde sur « **Le développement de la culture entrepreneuriale dans la Francophonie** ».

La Conférence de Montréal, considérée comme le plus important forum économique international des Amériques, consacre sa 13^e édition (18 - 21 juin 2007) au thème :

RÉUSSIR DANS UN MONDE INCERTAIN
De l'évaluation du risque à la décision stratégique
www.conferecedemontreal.com

**Le programme de la Francophonie
à la Conférence de Montréal**

18 juin 2007 - 12h Déjeuner-causerie

Abdou Diouf, ancien président du Sénégal, Secrétaire général de la Francophonie depuis 2003, intervient comme conférencier principal lors du déjeuner d'ouverture devant 1000 invités.

Thème : Mondialisation et solidarité économique : à la recherche d'un meilleur équilibre

19 juin 2007 Énergie, santé et développement

L'Organisation internationale de la Francophonie, partenaire du Forum de Montréal, organise trois tables rondes :

7h30 – 8h30 Financement du développement : le défi du développement durable

Président **Sibi Bonfils**, directeur adjoint de l'Institut de l'Énergie et de l'Environnement de la Francophonie, OIF

Conférenciers **Corine Gendron**, professeure, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, Université du Québec à Montréal
Massamba Thioye, expert-consultant, membre des Panels de méthodologies et d'accréditation du bureau exécutif MDP de Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
Henri Seye Bi Gouré, Econoler International, Québec
Christian Adovelande, président de la Banque d'investissement de Développement de la CEDEAO (BIDC)

Conclusion **Tharcisse Urayeneza**, directeur du Développement durable et de la Solidarité, OIF

10h15-12h00 Financement du développement : partenariats public-privé et infrastructures

- Président **Charles M’Ba**, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation du Gabon
- Conférenciers **Tim Turner**, directeur du Département du Secteur privé, Banque africaine de développement
Simon Compaoré, maire de la Ville de Ouagadougou
Christian Adovelande, président de la Banque d’investissement de Développement de la CEDEAO (BIDC)
- Conclusion **William J. Cosgrove**, Bureau d’audiences publiques sur l’environnement, Québec

14h30-16h00 Financement du développement et entrepreneuriat en Afrique

- Président **Michel Lelart**, directeur de recherche au CNRS, membre de l’Agence universitaire de la Francophonie.
- Conférenciers **Charles M’Ba**, ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation du Gabon ;
Habib Ould Hemet, ancien ministre et secrétaire général de la Présidence de la République islamique de Mauritanie
Martin Abega, secrétaire exécutif du GICAM (Patronat), Cameroun
Marisol Quirion, conseillère principale du Vice-président, Développement international Desjardins
- Conclusion **Hervé Cronel**, conseiller spécial du Secrétaire général de la Francophonie

Au cours de la journée du 19 juin, la Francophonie est également présente à travers la table ronde organisée par le ministère des Relations internationales du Québec :

16h30 Le développement de la culture entrepreneuriale dans la Francophonie

- Président **Louis L. Roquet**, président et chef d’exploitation, Desjardins Capital de risque et président du Conseil d’administration, Fondation de l’entrepreneurship du Québec
- Conférenciers **Youssef Fall**, secrétaire général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements ayant le français en partage (Conféjes)
François Hurel, président du Forum pour l’entrepreneuriat, OCDE
Gérard Lemoine, directeur de l’Institut de la Francophonie pour l’entrepreneuriat
Catherine Ferembach, secrétaire adjointe, ministère du Conseil exécutif du Québec
Clément Wonou, coordonnateur du programme d’appui à la stratégie nationale de Micro Finance (Togo)
Brahim Meddeb, directeur du département administration gestion, Université Senghor d’Alexandrie
Régis Lebeaume, président-directeur général de la Fondation de l’entrepreneurship du Québec

**Le XII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie
se réunira à Québec les 17 et 19 octobre 2008**

Qu'est-ce que la Francophonie ?

www.francophonie.org

Forte d'une population de 803,44 millions dont 200 millions de locuteurs de français, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 68 États et gouvernements qui la composent (55 membres et 13 observateurs) - soit le tiers des États membres des Nations unies.

Son objectif : contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement.

Elle agit dans le respect de la diversité des cultures et au service de la paix, de la démocratie, de l'éducation et du développement durable.

- Un budget annuel de 250 millions d'euros pour l'ensemble de la Francophonie incluant celui de l'OIF et des opérateurs (AUF, TV5, AIMF et l'Université Senghor d'Alexandrie) ;
- Une organisation internationale qui agit au niveau politique et mène des actions concrètes en matière de coopération ;
- Un Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), basé à Québec, qui a pour mission de contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement ;
- Un Institut de la Francophonie numérique qui, en raison de sa capacité de mobilisation, a été nommé par le Secrétaire général des Nations unies au sein du Conseil stratégique de l'Alliance globale des TIC pour le développement ;
- Plus de 650 universités ou départements en français qui font partie de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ;
- Plus de 26 campus numériques et 16 centres d'accès à l'information pour les étudiants des universités du Sud ;
- Plus de 160 capitales ou métropoles francophones réunies au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) ;
- 215 centres de lecture en milieu rural dans 17 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Moyen Orient.

4 grandes missions

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable.

La langue française dans le monde

- Le français a statut de langue officielle, seul ou avec d'autres langues, dans 32 États et gouvernements membres de l'OIF ;
- Aux Nations unies, le français est l'une des langues officielles. Il est, avec l'anglais et l'espagnol, langue de travail du Secrétariat général.
- Le français est l'une des langues officielles de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Cour internationale de Justice, du mouvement olympique...
- Après l'anglais, qui représente 45 % des pages Internet, et l'allemand (7 %), le français est en 2006 la troisième langue de la Toile avec 5 %, devant l'espagnol (4,5 %). (source : Funredes, 2006)

68 États et gouvernements

55 membres : Albanie • Principauté d'Andorre • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Chypre • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

13 observateurs : Arménie • Autriche • Croatie • Géorgie • Hongrie • Lituanie • Mozambique • Pologne • République tchèque • Serbie • Slovaquie • Slovénie • Ukraine.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Cabinet du Secrétaire général

28, rue de Bourgogne, 75007 Paris
Téléphone : (33) 1 44 11 12 50
oif@francophonie.org
<http://www.francophonie.org>

Institut de la Francophonie numérique

13, quai André-Citroën
75015 Paris (France)
Téléphone : (33) 1 44 37 33 04
www.ifn.francophonie.org

Direction du développement durable et de la solidarité

13, quai André-Citroën
75015 Paris (France)
Téléphone : (33) 1 44 37 33 53

Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)

56, rue Saint-Pierre
Québec G1K 4A1 (Canada)
Téléphone : (1) 418 692 5727
Courriel : iepf@iepf.org
www.iepf.org

Contact presse

Service de communication de l'OIF

Chef du service : Anissa Barrak
anissa.barrak@francophonie.org
Téléphone : (33) 1 44 37 33 93

Attachée de presse du Secrétaire général

Julie Tilman
julie.tilman@francophonie.org
Téléphone : (33) 1 44 11 12 68

Une Francophonie solidaire, ouverte à la mondialisation

La solidarité est un principe fondateur de la communauté francophone qui réunit des États du Nord, des États du Sud ainsi que des pays émergents. Un développement durable et solidaire nécessite de combiner la croissance économique à une répartition équitable des ressources ainsi qu'à une gestion soucieuse de l'environnement, notamment par l'intégration de la dynamique de l'économie mondiale.

Espace culturel, médiatique et politique, la Francophonie est aussi un espace économique dont les 68 États et gouvernements (55 membres et 13 observateurs) représentent 12,6 % de la population mondiale (803,44 millions) et 12 % de son revenu. Le volume des échanges entre ces pays se monte à 688,392 milliards \$US soit 19 % du total de leurs échanges commerciaux mondiaux évalués à 3 500 milliards \$US

La Francophonie compte 2 membres du G8, le Canada et la France, mais aussi des pays parmi les moins avancés dont sept figurent en bas du classement du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) : Burkina Faso, Burundi, Guinée-Bissau, Mali, Niger, République centrafricaine, Tchad.

S'insérer dans l'économie mondiale

- L'Organisation internationale de la Francophonie offre des **formations aux négociations commerciales internationales** en vue de l'adhésion à l'OMC, la participation aux négociations du Cycle de Doha ou la conclusion des accords de partenariat des pays ACP avec l'Union européenne. Pour ces derniers, elle met en œuvre un projet en partenariat avec le Commonwealth et l'Union européenne.

Quelques réalisations :

- 15 conseillers en négociations commerciales internationales placés auprès de 12 pays africains et 3 organisations régionales africaines ;
 - 1 300 opérateurs et agents formés dans le cadre de 36 séminaires en 2006 ;
 - plus de 300 experts formés en négociations commerciales en 2004 et 2005 dans 25 pays.
- L'OIF aide ses pays membres et leur secteur privé à mieux **accéder aux financements internationaux pour le développement.**

Quelques réalisations :

- 36 points focaux nationaux, structures d'accueil mises en place par les partenaires locaux dans les pays francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale, pour faciliter l'accès des entreprises locales aux marchés publics internationaux ;
- formation de plus de 300 cadres des secteurs public et privé aux mécanismes de financement et aux procédures de passation de marchés.

Favoriser l'émergence d'industries culturelles dans les pays du Sud pour participer à une mondialisation respectueuse de la diversité des cultures.

Quelques réalisations :

- Un fonds de garantie des industries culturelles auprès d'organismes financiers dans 11 pays ;
- Formation de 300 entrepreneurs culturels des filières musique et image, en formulation de projets et gestion d'entreprises culturelles, dans 10 pays d'Afrique ;
- Participation à la constitution d'un Bureau export de la musique africaine pour un meilleur accès aux marchés internationaux.

Accéder à l'énergie, préserver l'environnement

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie basé à Québec, joue le rôle de conseil et d'expertise auprès des États ; réalise des projets pilotes sur le terrain notamment pour la promotion et l'utilisation des énergies renouvelables issues du milieu local ; offre des formations. Il produit et diffuse en français de l'information pertinente.

Ses objectifs :

- Des sources d'énergie peu coûteuses et facilement accessibles, respectueuses de l'environnement pour améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies ;
- Une gestion rationnelle de l'énergie ;
- Une participation active aux négociations internationales sur l'environnement et à l'application des conventions.

Quelques réalisations :

- 14 séminaires, ateliers et formations pour 450 personnes en 2006 ;
- 2 millions de pages consultées par mois sur Médiaterre, le système mondial d'information francophone sur le développement durable ;
www.mediatorre.org
- Une revue « Liaison-Énergie Francophonie » et un bulletin « Objectif Terre » trimestriels, des guides, manuels et ouvrages spécialisés.
www.iepf.org

Réduire la pauvreté

- Le Programme spécial de développement, un fonds alimenté par des contributions volontaires, finance des initiatives communautaires liées aux besoins essentiels tels que l'accès à l'eau ou la valorisation des ressources et produits locaux :
 - 139 projets dans 21 pays financés de 2004 à 2006.
- Financement de microprojets inscrits dans des plans locaux de développement :
 - Élaboration de 15 plans locaux de développement dans 4 pays africains ;
 - Financement de 23 microprojets dans 4 pays africains.
- Développement d'une économie de proximité :
 - Renforcement de capacités techniques et managériales des artisans.

Développer la culture numérique

L'**Institut de la Francophonie numérique (IFN)** contribue à une gouvernance de l'Internet qui respecte la diversité géographique et culturelle : il renforce la présence francophone dans les instances internationales de la société de l'information ; favorise les libertés de choix technologique, notamment en matière de numérisation ; développe les compétences et les échanges d'expériences ; appuie la création de contenus en français.

- L'OIF accompagne le Réseau francophone des bibliothèques numériques et contribue à son élargissement aux pays francophones du Sud ;
- 15 LabTIC soit 225 postes de formation permettent le maillage d'un millier d'experts francophones ;
- Formation de 15 gestionnaires techniques des noms de domaine nationaux en Afrique et dans l'océan Indien.

www.ifn.francophonie.org

Harmoniser le droit des affaires et des activités économiques en Afrique

L'OIF soutient les activités de l'**Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (OHADA)** chargée d'appliquer le Traité signé en 1993 à Port Louis (Maurice) par 16 pays africains (ouvert à l'adhésion de nouveaux membres) pour adapter le droit à la mondialisation et au renforcement des Investissement directs étrangers (IDE), au particularisme des économies africaines, aux besoins réels des entreprises ainsi qu'à la sécurité des créanciers, des tiers et des investisseurs.

- **Le Traité de l'OHADA concerne** : le droit commercial général ; les droits des sociétés commerciales et du GIE ; les sûretés ; les procédures simplifiées de recouvrement ; les voies d'exécution ; les procédures collectives ; le droit de l'arbitrage ; la comptabilité ; les contrats de transport de marchandise par route ; le droit du travail.
- Il est considéré comme un droit des activités économiques et pas simplement « des affaires » comme indiqué à l'origine. C'est pourquoi, de nouveaux actes uniques sont en préparation, sur les contrats, la consommation ou les organisations coopératives.
- Le Traité de l'OHADA est fondé sur deux piliers :
 - les **Actes uniformes**, qui constituent le texte du droit ;
 - la **Cour commune de Justice et d'Arbitrage** qui assure l'interprétation des textes en dernier ressort et garantit ainsi l'unification de ce droit.